

# La Bienheureuse Vierge Marie

Publié le 14 décembre 2021  
Abbé Lionel Héry  
5 minutes

*Les quatre semaines qui préparent à Noël et qu'on appelle le temps de l'Avent reçoivent parfois le nom de « mois de Marie liturgique ».*

Il est impossible en effet de séparer l'incarnation du Verbe et sa venue dans le monde, de la voie qu'il a empruntée : la Vierge Marie. Dans son traité du Fils de Dieu incarné, saint Thomas d'Aquin commence par dire de la Vierge Marie tout ce dont il est capable. Il raconte l'histoire théologique de Jésus-Christ avec le premier chapitre : « L'entrée du Fils de Dieu dans ce monde ». Ce qui s'est fait, dit-il, en quatre étapes : 1) par sa conception ; 2) par sa nativité ; 3) par sa circoncision ; 4) par son baptême. (*Somme théologique*, 3a pars, q. 27).

## Marie Immaculée

La Bienheureuse Vierge Marie a-t-elle été sanctifiée avant sa naissance ? Saint Thomas d'Aquin n'a pas enseigné l'Immaculée Conception, telle que nous la professons depuis la proclamation du dogme le 8 décembre 1854. Saint Thomas combat même cette idée telle qu'elle était phrasée par d'autres à l'époque. Saint Thomas affirme que Marie a été sanctifiée dès le sein de sa mère (sainte Anne), c'est à dire dès que l'âme rationnelle fut créée et unie à son corps. Ce qu'il n'a pas su dire, et que nous professons, c'est que Marie n'a pas été purifiée (comme saint Jean Baptiste) mais préservée, ceci grâce et en vue des mérites anticipés de Notre Seigneur Jésus-Christ. Le dogme éclaire tout et explique comment : a) Marie est sainte et sans péché, b) tout en étant sauvée par son Fils Jésus-Christ.

Saint Thomas cite la liturgie, qui fête la Nativité de Marie : elle est née sainte, sans péché. Il cite le *Cantique des Cantiques* 4, 7 « Tu es toute belle, ô mon amie, et il n'y a en toi aucune tâche ». Il cite saint Augustin : « Quand il s'agit de péché, je ne veux pas pour l'honneur du Christ qu'il soit aucunement question de la sainte Vierge Marie ».

Donc « la Vierge n'a jamais commis aucune faute ». La raison : elle a été choisie pour être la Mère de Dieu qui l'a rendue digne d'un tel honneur. « Tu as trouvé grâce auprès de Dieu » lui dit l'ange. Il est évident que **si** elle avait un jour péché, la Mère de Dieu **n'aurait pas** eu la dignité qui lui était pourtant indispensable. Argument impossible : a) l'ignominie de la mère **serait** retombée sur le fils ; b) l'affinité très spéciale de la mère et son enfant **aurait** été comme l'accord du Christ et de Bélial. c) Dieu ne **sauroit** « entrer dans une âme qui médite le mal, et habiter dans un corps esclave du péché » (*Sagesse* 1,4).

Ce que l'on dit négativement du péché doit être dit positivement de la grâce. Marie est sans péché. Marie est pleine de grâce. Là saint Jérôme est convoqué : « Marie est vraiment pleine de grâce, car les autres n'ont reçu qu'en dons partiels la perfection de la grâce qui lui a été livrée complètement en une seule fois ».

## Marie toujours Vierge

Un autre privilège étonnant, que le Fils de Dieu a voulu pour sa Mère terrestre, est la virginité. C'était tellement nécessaire qu'un prophète fut chargé de l'annoncer : « *Ecce Virgo concipiet* » ; « Voici qu'une Vierge enfantera » (Isaïe 7, 14). Il est dit aussi en saint Luc 2, 23 : « On croyait Jésus, fils de Joseph ».

Saint Augustin va donner la raison : « Il fallait que notre Tête naquît, selon le corps, d'une vierge par un insigne miracle, qui montrerait que ses membres devaient naître, selon l'esprit, de cette vierge qu'est l'Église ».

Cela n'est pas remis en cause par la généalogie de Jésus, que donne saint Matthieu et qui termine à Joseph. Cela est obligatoire car Joseph est père selon la légalité de son mariage avec Marie ; de plus cette généalogie prouve efficacement la lignée davidique de Jésus. En effet Joseph, descendant de David, ne pouvait pas épouser une fille qui ne fut pas de sa famille, et donc elle aussi fille de David.

La virginité perpétuelle de Marie n'est pas remise en cause par le nom de frères donnés aux cousins de Jésus. En hébreu frère signifie parent. C'est ainsi qu'Abraham put présenter Sarah son épouse comme étant sa sœur, sans faire de mensonge, puisqu'elle était sa parente.

Le concile d'Ephèse ajoute une lumière : « la femme qui engendre une chair pure cesse d'être vierge. Mais le Verbe de Dieu, né dans une chair, a gardé la virginité de sa Mère, démontrant qu'il était vraiment le Verbe ».

Par le miracle de la maternité virginale de Marie, Dieu a mêlé admirablement et divinement la délicatesse à la toute-puissance.

Félicitations à Marie Immaculée : « *Tota pulchra es Maria, Inviolata et semper Virgo* ».

Source : [Apostol n°158](#)